

diatement à Winnipeg pour calculer les quantités pour demander des soumissions. C'est la vérité, je suppose?—Ce n'est pas lui qui les a calculées.

1387. Où ont-elles été préparées?—Je l'ignore. J'ai seulement fourni les plans et profils.

1388. Étaient-ils complétés de sorte que les quantités pussent être aisément calculées?—Certainement; les quantités telles que les plans et profils les indiquent.

1389. Considérez-vous que ces plans et profils étaient suffisamment exacts pour prendre les quantités; pour faire une estimation approximative?—Oui; je veux dire une estimation telle que s'il y avait un nombre d'entrepreneurs soumissionnant pour les travaux, nous pourrions savoir qui était le plus bas et le plus haut soumissionnaire. Cette estimation ne prétendait pas donner ce que ce seraient les quantités réelles quand l'ouvrage serait fait.

1390. M. Carré a dit qu'il n'avait pas fini d'arpenter cette section, mais qu'il n'avait parcouru que 14 milles de la section 14 en partant du lac à la Crosse et se dirigeant vers l'ouest; comment vous proposiez-vous d'obtenir les quantités de cette partie de la section qu'il n'avait pas parcourue?—M. Carré—J'ai envoyé seulement les plans pour le No. 15. J'avais fini le 15 en ce moment; j'envoyai les plans pour le No. 15 et non pour le 14.

*Par M. Bergin :—*

1391. Pourquoi êtes-vous allé à Winnipeg, M. Carré?—Justement pour faire les plans du No. 15.

*Par le président :—*

1392. Alors la section 14 a été donnée à l'entreprise sans en avoir fait l'arpentage, M. Carré?—Un arpentage préliminaire avait été fait.

Examen de M. Rowan continué.

*Par le président :—*

1393. Y a-t-il eu un arpentage?—Comme je l'ai dit, on avait établi une ligne préliminaire à travers le pays, mais sans faire un arpentage pour localiser la ligne.

1394. Considérez-vous que le système que vous suggérez pour prendre les quantités et qui a été suivi pour cette section, soit un système qui fournisse une base pour juger les soumissions qui sont contradictoires, c'est-à-dire quand il y a des prix élevés pour une espèce d'ouvrage et des prix bas pour une autre? Y a-t-il aucune certitude que celle qui paraît être la soumission la plus basse se trouvera être la plus basse, en fin de compte?—Je ne savais pas que j'avais proposé aucun système d'établir les quantités.

1395. Vous venez de dire que les profils ont été faits afin que les quantités pussent être établies?—J'ai dit qu'ils avaient été faits pour cela; mais je n'ai pas proposé ce système.

1396. Je ne dis pas que vous avez proposé ce système dans le sens que vous l'avez recommandé au gouvernement; je vous demande simplement si les quantités établies de cette manière présentent une base sûre pour juger des soumissions?—Elles présentent la base la plus sûre dans les circonstances.

1397. C'est ce que je veux savoir, je vous demande votre opinion: considérez-vous que c'est une manière sûre de donner les contrats?—Un autre système pourrait être adopté si nous avions plus de temps; mais dans les circonstances, c'était la seule manière possible d'adjuger les entreprises.

*Par M. Mackenzie :—*

1398. Mais la question est de savoir si vous pensez que c'est un bon plan ou non?—Je pense que c'est une méthode très équitable d'en arriver aux quantités approximatives sur lesquelles sont basées les soumissions et l'entreprise donnée; par cette méthode vous déterminez quelle est la soumission la plus basse pour les travaux offerts à l'entreprise, parce que subséquemment l'ouvrage doit être payé, sur les quantités exécutées, comme il est dit dans les devis.

*Par le président :—*

1399. Supposé qu'un homme soumissionne les petites quantités d'un ouvrage pour un haut prix et les grandes quantités pour des bas prix; et que dans le cours des travaux vous trouviez nécessaire de changer la nature de l'ouvrage de sorte que